



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL

N°1

Réunion du : Vendredi 21 Juillet & Jeudi 27 Juillet 2023

À : 18h

Présidence : M. AMZALLAG Simon

Présents : MM. OURS Sébastien, FAURE Noël, SOULE Halidi, KRID Oualid, CHIRON Marc, BALLAND Thierry, DARINI Jean-Paul, GRISONI Joël, BERSAN Maxime

Excusé(s) : -

Non - Excusé(s) : -

SECTION : ADMINISTRATIF

Composition de la CDA 2023-2024 : Sous réserve de nouvelles candidatures et d'approbation de la présente liste au Comité Directeur du 04/09/2023, la CDA sera composée comme suit ;

Section « Administratif » ayant pour but de traiter le courrier entrant et sortant, rédiger les procès-verbaux, traiter les affaires courantes et prendre les décisions.

- Responsable : Jean-Paul DARINI

Section « Désignations » ayant pour but de désigner les arbitres sur les rencontres.

- Responsable : Sébastien OURS

Section « Observations – Examens » ayant pour but de réaliser les évaluations pratiques et les évaluations théoriques.

- Responsable : Marc CHIRON



Section « Promotion de l'arbitrage » ayant pour but de promouvoir l'arbitrage, recruter des nouveaux arbitres, et fidéliser les arbitres en activité.

- Responsable : Noël FAURE

Section « Formation – F.I.A » ayant pour but d'organiser et animer les formations initiales en arbitrage (F.I.A), et d'accompagner les stagiaires jusqu'à la prise de leur fonction.

- Responsable : Rémi DELMOTTE

Section « Formation - Perfectionnement » ayant pour but d'organiser des stages de perfectionnement pour développer les connaissances et compétences des arbitres en activité dans le cadre de leur formation continue.

- Responsable : Noël FAURE

Section « Assistants » ayant pour but de suivre et perfectionner les arbitres spécifiques assistants

- Responsable : Maxime BERSAN

Section « Futsal » ayant pour but de désigner les arbitres futsal, développer l'arbitrage futsal en formant les arbitres spécifiques futsal, en recrutant des nouveaux arbitres futsal et en faisant la promotion de l'arbitrage futsal.

- Responsable : Sami OULHACI

Section « Jeunes Arbitres – Suivi des talents – Arbitrage féminin » ayant pour but de suivre les jeunes arbitres, les arbitres féminines et détecter les talents.

- Responsable : Sébastien OURS

Section « Technique et Lois du jeu » ayant pour but d'examiner et statuer sur les réserves techniques.

- Responsable : Simon AMZALLAG

Composition CDA :

Président : Simon AMZALLAG

Membres : Sébastien OURS, Noël FAURE, Halidi SOULE, Oualid KRID, Marc CHIRON, Thierry BALLAND, Jean-Paul DARINI, Joël GRISONI, Maxime BERSAN, Rémi DELMOTTE (Section FIA), Sami OULHACI (Section Futsal)

Observateurs : Marc CHIRON, Noël FAURE, Thierry BALLAND, Sébastien OURS, Joël GRISONI

D'autres membres de la CDA pourront effectuer des observations-conseils durant la saison.

La CDA pourra se compléter durant l'été de nouveaux membres et/ou observateurs.



Formation Initiale en Arbitrage (FIA) : La prochaine formation pour devenir Arbitre du District se déroulera le samedi 28, dimanche 29, et lundi 30 Octobre 2023 à Sainte-Tulle, Centre Regain. La formation sera animée par Rémi DELMOTTE (responsable) et SOULE Halidi (nouveau formateur). La CDA en profite pour remercier chaleureusement Christophe GERARD pour son investissement dans la formation de nos jeunes arbitres et qui, par contraintes professionnelles, ne pourra plus assurer ses missions de formateur pour la prochaine saison.

➔ Inscriptions à la formation : PortailClubs (si prise en charge club) ou maformation.ffp.fr (si prise en charge stagiaire)

DECISION N°1 du 21/07/2023 : Organisation du groupe D3

Comme évoqué dans le PV N°12 de la saison 2022-2023 : « Une réflexion est en cours quant au système d'observation des D3 durant la saison 2023-2024 compte tenu d'un nombre d'observateur restreint. La piste envisagée consiste à répartir les Arbitres D3 en 2 groupes de 6 Arbitres afin que les Arbitres d'un même groupe soit observé par les mêmes observateurs, par principe d'équité. Ainsi, il serait plus simple d'observer 12 Arbitres par 4 observateurs, plutôt que 2 »

La CDA valide la nouvelle organisation du groupe D3 2023-2024 comme suit ;

D3			
Groupe 1		Groupe 2	
Arbitre 1	Arbitre 4	Arbitre 7	Arbitre 10
Arbitre 2	Arbitre 5	Arbitre 8	Arbitre 11
Arbitre 3	Arbitre 6	Arbitre 9	Arbitre 12
Observateur 1	Observateur 2	Observateur 3	Observateur 4

Toujours dans un principe d'équité, les Arbitres et Observateurs sont affectés à un groupe par tirage au sort.

Ce tirage a été réalisé le 21/07/2023 à l'aide d'un logiciel de tirage au sort et donne la composition des deux groupes comme suit ;

D3			
Groupe 1		Groupe 2	
BODJI Pierre		BENSAYAH Miguel	
BOUNADJA Mohamed		DOS SANTOS Joao	
LAOUADI Chérif		HIS Mathieu	
OULHACI Ramzi		JAUFFRET Mathis*	
RIBEIRO DE SOUSA Amelia		OUCHEN Ghazi	
TABICH Abdelhafid		OUCIEF Messaoud	
BALLAND Thierry	OURS Sébastien	CHIRON Marc	FAURE Noël



S'agissant des accessions : Le 1^{er} de chaque groupe à l'issue du classement final sera promu en D2.

Si la CDA fixe 3 accessions de D3 à D2, le 1^{er} de chaque groupe à l'issue du classement final sera promu en D2.

Pour déterminer le meilleur 2^{ème} des deux groupes lors du classement final :

Les arbitres classés 2^{ème} de chaque groupe à l'issue du classement final seront présélectionnés. L'arbitre ayant eu le meilleur classement à l'évaluation théorique sera classé devant.

Si la CDA fixe 4 accessions de D3 à D2, les 2 premiers de chaque groupe à l'issue du classement final seront promus en D2.

DECISION N°2 du 21/07/2023 : Affectations des observateurs

D1 : Noël FAURE & Thierry BALLAND

D2 : Marc CHIRON & Sébastien OURS

D3 : Thierry BALLAND (Gr. 1) & Sébastien OURS (Gr. 1) - Marc CHIRON (Gr. 2) & Noël FAURE (Gr. 2)

AD1 : Marc CHIRON, Noël FAURE, Thierry BALLAND, Sébastien OURS, Joël GRISONI

JAD : Marc CHIRON, Noël FAURE, Thierry BALLAND, Sébastien OURS, Joël GRISONI

La CDA félicite Sébastien OURS qui obtient la fonction d'observateur JAL pour la saison à venir.

DECISION N°3 du 21/07/2023 : Système de notation pour les AD1 & JAD lors des évaluations pratiques

Compte tenu que les arbitres classés AD1 & JAD sont observés par des observateurs différents, le classement au rang dans comme les groupes D1, D2 et D3 dans ces deux catégories s'avérerait impossible.

Pour palier à cela, la CDA met en place un nouveau système de notation pour la saison 2023-2024 pour les catégories AD1 & JAD uniquement.

Ce système fonctionnera de la manière suivante :

L'observateur évaluera les items du rapport d'observation (19 items pour les AD1, 20 pour les JAD & D4) en attribuant un Point Fort (PF), une Qualité Acquise (QA), un Point à Améliorer (PA) ou un Manquement Significatif (MS) pour chacun des items.

- Un PF octroiera 2 points à l'arbitre
- Un QA octroiera 1 point à l'arbitre
- Un PA retirera 1 point à l'arbitre
- Un MS retirera 2 points à l'arbitre

L'addition de tous les points génèrera une note à l'arbitre (entre 0 et 38 pour les AD1 ; entre 0 et 40 pour les JAD & D4)

A l'issue de la saison, la CDA effectuera une moyenne des notes reçues par l'arbitre sur l'ensemble des observations. Les arbitres seront classés ensuite au rang. Le rang génère à



cet arbitre un nombre de points ; l'arbitre ayant obtenu la meilleure moyenne sera classé 1er et se voit attribuer X points (X étant le nombre d'arbitres composant la catégorie), tandis que l'arbitre ayant obtenu la moins bonne moyenne sera classé dernier et se voit attribuer 1 point. Un arbitre n'ayant pu être observé dans une catégorie n'est pas comptabilisé dans le nombre d'arbitres composant la catégorie. En cas d'égalité lors du calcul de la moyenne, les arbitres seront départagés par les éléments suivants : l'arbitre ayant obtenu le plus de « points forts » sur l'ensemble des rapports sera classé devant. En cas de nouvelle égalité, l'arbitre ayant obtenu le moins de « points à améliorer » sur l'ensemble des rapports sera classé devant. En cas d'un nombre d'observations différent, une pondération sera appliquée.

Stage de rentrée : La CDA fixe les dates du stage de rentrée. 2 dates sont proposées aux arbitres. Les arbitres peuvent choisir le rassemblement de leur choix.

- Session du samedi 26 Août 2023 à 17h à Embrun
- Session du samedi 2 Septembre 2023 à 9h à Malijai

Des membres de la CDA encadreront les rassemblements. Seuls les tests physiques seront réalisés. Un repas sera organisé à l'issue des tests.

L'objectif d'organiser 2 sessions est de proposer aux arbitres 2 dates (vacances scolaires / rentrée) et horaires différentes (matin / soir) pour qu'ils puissent trouver la meilleure organisation personnelle. De plus, des sessions localisées permettront de limiter les déplacements, notamment pour les arbitres du 05.

Les convocations seront transmises prochainement.

Prochaine réunion sur convocation

